

# Faut-il encore plus de prisons?

Quand ils ne tombent pas en ruine, nos établissements carcéraux sont surpeuplés. Et ça ne va pas s'arranger puisque, au lieu de repenser le système pénal, on se contente d'ouvrir de nouvelles cellules.

Texte:  
**Thomas  
Depicker**

**O**uvrez des écoles, vous fermerez des prisons", disait Victor Hugo. Vu le projet d'immense établissement pénitentiaire à Haren, il semble que la Belgique ait fait son choix. Le parc carcéral belge s'attend à voir débarquer un énorme complexe pavillonnaire au sein duquel chaque bâtiment hébergera un type précis de détenus. Une idée révolutionnaire lors de sa conception, fin des années 2000, la norme étant jusque-là les constructions en étoile, habituellement limitées à un maximum de 400 places. Les 1.200 places prévues à Haren justifient donc son sobriquet de "méga-prison".

Pensée comme l'élément central du Masterplan 2008-2012-2016 "pour une infrastructure carcérale plus humaine" du gouvernement Leterme, Haren fait figure de solution miracle contre la surpopulation puisque, c'est un fait, nos prisons débordent. Selon les derniers chiffres, 21 des 35 établissements pénitentiaires du pays doivent gérer un surnombre de détenus. Et parfois avec des taux impressionnants: + 47 % à Saint-Gilles, + 70 % à Dinant et + 85 % à Ypres. Si Koen Geens, ministre de la Justice, se félicitait en 2016 d'une baisse de la population carcérale, principalement due à une accélération des renvois de prisonniers en séjour irrégulier et à l'internement de détenus dans des centres psychiatriques spécialisés, les chiffres tendent plutôt à augmenter chaque année. Au total, 10.305 détenus peuplent nos prisons, pour 9.600 places. *"On parle toujours de manque de moyens et des problèmes de surpopulation, mais on met de côté les effets sur les prisonniers et sur le personnel, explique Vincent Seron, criminologue à l'ULg. De nombreuses choses du quotidien deviennent pénibles. L'hygiène se détériore, les visites sont difficiles à organiser, l'accès au travail est limité et la prise en charge socio-médicale est compliquée pour un personnel dont le volume de travail ne cesse d'augmenter. Tout cela génère des tensions et débouche sur des grèves."*

Mais encore faut-il que le message passe auprès de la population. Car la question des prisons est régulièrement abordée, mais l'emprisonnement reste rarement remis en question. Peu se sont déjà inquiétés de la situation des détenus et voient l'enjeu social que constituent les prisons autrement que via le prisme de la sécurité. *"Les gens pensent souvent que les prisonniers ont tout ce qu'ils désirent, et que si ce n'est pas le cas, leur présence en prison justifie les mauvaises conditions de détention. On sent une réticence de la population à accorder*

*des modalités alternatives (conditionnelle, probation...)." Harold Sax est coprésident de la section belge de l'Observatoire international des prisons (OIP). Il dénonce lui aussi un manque criant d'information. "Lorsqu'on parle des détenus dans la presse, c'est pour dépendre des gens dangereux. Or beaucoup sont en prison pour des faits mineurs."* Le contexte sécuritaire qui régit le quotidien n'aura pas vocation à calmer les ardeurs de ceux qui voient dans la répression la seule réponse à la délinquance. *"On sent une certaine demande de la part des gens pour que chaque acte déviant soit immédiatement réprimé. Les partis surfent sur cette vague émotionnelle et répondent avec des visions à court terme, basées sur la répression, sur la responsabilité de l'individu sans se soucier d'aucun déterminisme social."*

## Plus on a de places, plus on enferme

C'est en fait plutôt l'argument de la destruction du "poumon vert" de Haren, utilisé par les associa-

tions, qui recueillera le plus d'attention auprès de l'opinion publique. Quand une centaine de militants occupent le chantier pour lutter contre le bétonnage de 19 hectares de plaine du Keelbeek, ils savent qu'ils rejoignent les préoccupations de ceux qui marchent pour le climat. Mais leurs griefs envers le projet de prison à Haren sont nettement plus larges. *"Pas de prison, ni ici, ni ailleurs"*, criait une banderole flottant au vent lors d'une occupation de la zone par des activistes. Au-delà de la controverse qu'engendre l'énorme chantier qui s'annonce, c'est tout le système pénitentiaire qui mérite d'être débattu.

Pour commencer, augmenter la capacité du parc carcéral ne semble pas une solution viable face à la surpopulation car, selon nos experts, plus on a de places, plus on enferme. *"Les politiques font régulièrement le lien entre la hausse de la criminalité et le nombre de détenus, signale Vincent Seron. C'est une erreur. La criminalité et la délinquance n'augmentent pas en Belgique, au contraire du taux d'enfermement. On enferme beaucoup trop dans notre pays. Ajouter des cellules ne fera qu'augmenter le nombre de prisonniers."* Notamment via un recours intensif à →

**"La criminalité n'augmente pas en Belgique, au contraire du taux d'enfermement."**

→ la détention préventive, illustré par les 36 % de prévenus dans nos cellules. Il explique déjà en partie la surpopulation, certains y restant parfois plus de trois ans. *“Un tel taux de préventive est inadmissible, surtout qu'il concerne souvent des personnes en situation irrégulière”*, reprend Harold Sax.

La mésaventure de Damien Vandermeersch, magistrat à la Cour de cassation et professeur à l'UCL, et Joëlle Rozie, professeure à l'Université d'Anvers, illustre à elle seule l'ambiguïté de nos autorités face à l'appareil de répression qu'est notre modèle pénal. En 2015, le gouvernement leur demande de mettre sur pied un projet de réforme du poussiéreux code pénal, datant de 1817. Dans ses propositions, le duo décide de repenser le système dans son ensemble, se penchant notamment sur l'enfermement. *“Nous pensons qu'un droit pénal moderne ne doit pas juste s'appuyer sur la peine de prison, expliquait Damien Vandermeersch au micro de La Première en septembre dernier. On estime trop souvent que droit pénal = prison... Mais il y a d'autres réponses: la peine de travail, la peine de probation qui sont des conditions imposées à la personne, on peut également imposer un suivi psychiatrique... Car on sait que la prison est contre-productive et qu'elle produit la récidive.”* Des propos que nous avons également abondamment retrouvés dans la bouche de Vincent Seron et Harold Sax, qui rappellent que le taux de récidive diminue de moitié lorsque le détenu a bénéficié d'une liberté conditionnelle.

### Modèle scandinave

Sauf que si Damien Vandermeersch s'exprimait sur les ondes ertébéennes, c'était pour justifier sa démission. Dégoûtés par la réponse du gouvernement, les deux professeurs ont quitté la commission de réforme du code pénal. *“En fin de course, le gouvernement a réintroduit une peine d'emprisonnement pour les infractions les plus anodines! Or, aujourd'hui, certaines infractions ne sont pas punies par de l'emprisonnement, il y a des infractions où ce n'était qu'une amende. Et ici on réintroduit de façon tout à fait générale l'emprisonnement. Avec comme message: l'emprisonnement reste la réponse privilégiée...”* L'incompréhension de Damien Vandermeersch fait écho aux reproches de Vincent Seron. *“Le problème principal réside dans le fait qu'on a placé la prison au centre du système pénal. Les autorités pensent qu'elle a un effet dissuasif, mais c'est faux! On enferme à tout-va et on alourdit les peines, alors que placer un individu en prison doit rester une*

*mesure exceptionnelle.”*

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder au-delà de la frontière. Sans s'arrêter aux Pays-Bas cependant, car si l'on entend souvent que nos voisins ferment leurs prisons faute de détenus, leur exemple est singulier. *“L'histoire de l'emprisonnement aux Pays-Bas est particulière, précise Vincent Seron. Ils ont adopté un système plus répressif à la fin des années 80, augmentant leur taux de détention, construisant de nouveaux établissements et dédoublant leurs cellules, chacune étant destinée à un seul prisonnier jusque-là. Puis le taux d'emprisonnement a chuté, sans que l'on puisse vraiment expliquer pourquoi.”* S'il faut rester prudent face à l'exemple néerlandais, on peut par contre s'inspirer, une fois de plus, du modèle scandinave. *“La vision est tout autre. On incarcère beaucoup moins, privilégiant des alternatives qui existent également chez nous, comme la conditionnelle, la surveillance électronique ou la probation. Les peines y sont également allégées. Tout cela implique un taux de détention de 50 à 70 détenus pour 100.000 habitants, alors qu'il atteint 102 chez nous.”* Un renversement de réflexion que loue aussi Harold Sax. *“Ils ont repensé leur système pénal avant leur système carcéral en limitant l'enfermement, mais également en favorisant la formation ou l'accès à la culture pour les détenus.”*

Criminologues, associations et magistrats semblent d'accord pour dire que la nouvelle prison ne représente pas une solution, d'autant qu'elle coûtera très cher à l'État belge (plus de 40 millions d'euros annuels pendant 25 ans sous la forme de rente à une société privée). Mais plus globalement, la problématique des prisons devrait être davantage vue comme un enjeu social et un exemple de dysfonctionnement politique. Car en plus d'induire une indispensable refonte du système pénal, elle met le doigt sur l'aveuglement volontaire de la population et l'entêtement d'autorités guidées par une vision ultra-répressive. ✱

## La N-VA provoque

**Surfant sur le sentiment d'insécurité, les nationalistes ont dégainé une proposition “audacieuse”.**

**L**a N-VA veut construire des prisons belges au Maroc, sous le prétexte que *“des milliers de détenus ont la nationalité marocaine”*. Koen Geens, ministre de la Justice, a rapidement refroidi le parti nationaliste, estimant le projet irréaliste. C'est déjà ça... *“En plus de renforcer la stigmati-*

*isation envers les étrangers, c'est faux”*, signale Vincent Seron, criminologue à l'ULg. En effet, selon la plateforme Prison Insider, les prisonniers marocains représentent 10 % de la population carcérale, soit, au maximum, un petit peu plus d'un millier. *“C'est clairement l'huile raciste et poivrée de la N-VA*

*qui parle, pour Harold Sax. Ce n'est que de la communication politique, le projet manquant cruellement de crédibilité. Je ne vois pas comment la Belgique pourrait envoyer ses ressortissants dans une prison aussi loin. C'est assez paradoxal pour un parti qui rêve d'une souveraineté absolue et qui ne veut rapatrier personne de demander à un pays d'accueillir nos détenus”*, conclut, avec un sourire en coin, le coprésident de l'OIP.